

Les cadeaux des associations caritatives !

L'année 2022 se pointe à l'horizon et, déjà, certaines associations caritatives multiplient les grands moyens pour distribuer des cadeaux en lien avec cet évènement.

Ainsi, **LES APPRENTIS D'AUTEUIL** vous offrent un agenda 2022 accompagné d'un stylo. De son côté **HANDICAP INTERNATIONAL** vous remet un dossier contenant un calendrier 2022, un bloc, des cartes de vœux et des enveloppes.

L'objectif est, bien évidemment, de vous inciter à effectuer un don.

Le Réseau anti-arnaques respecte les actions de ces associations caritatives. Toutefois, il ne peut que s'étonner du coût représenté par l'achat de ces cadeaux.

D'autre part, les deux associations citées, et elles ne sont pas les seules à utiliser ces techniques de marketing direct, ne bénéficient pas du label « Le don en confiance. »

LE DON EN CONFIANCE est un organisme à but non lucratif créé en 1989 : elle indique que *« chaque donateur a le droit de savoir comment est dépensé son argent et d'être assuré que chaque fondation et association recueillant des dons fonctionne en toute transparence. »* 94 associations ou fondations détiennent ce label en France.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)